



Avis public

Avis public est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de Stanstead que :

Les demandes de dérogations mineures suivantes seront présentées à la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le **4 juillet à 19h00** :

1. Demande de dérogation mineure : 4139, chemin Georgeville

Cette demande vise à autoriser :

- la subdivision du lot 4 922 463 en deux lots alors que l'un d'entre eux aura une largeur de 77,36 m au lieu des 90 m de largeur minimale, tel que requis, pour la zone RURa-1, à l'article 14.4 du Règlement de lotissement (213-2001).

2. Demande de dérogation mineure : 26 chemin Lac Lovering

Cette demande vise à autoriser :

- La construction d'un bâtiment accessoire de type abri sur poteaux à une distance de 0,8 m de la résidence, au lieu des 3 m requis en vertu de l'article 7.3 du Règlement de zonage (212-2001).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné au Canton de Stanstead, ce 13 juin 2022.

Matthieu Simoneau
Directeur général et greffier-trésorier

Public notice

Public notice is hereby given by the undersigned, Director General & Clerk-Treasurer of Stanstead Township that:

The following minor variances will be decided by the Council of Stanstead Township at a regular meeting, on **July 4, 2022 at 7h00 p.m.**;

1. Request for minor exemption: 4139 Georgeville Road

This request is to authorize:

- the subdivision of lot 4 922 463 into two lots whereas one of them will have a width of 77.36 m instead of the 90 m minimum width, as required, for the RURa-1 zone, in section 14.4 of the Subdivision By-law (213-2001).

2. Request for minor variance: 26 Lac Lovering Road

This request is to authorize:

- The construction of a pole-mounted accessory building at a distance of 0.8 m from the residence, instead of the 3 m required under section 7.3 of the Zoning By-law (212-2001).

Any person interested by these requests can be heard by the Council.

This version is not official, the French text prevails.

Given in Stanstead Township, this June 13, 2022.

Matthieu Simoneau
Director General and Clerk-Treasurer



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément à l'article 431 du Code municipal, je soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné avis public, ci-haut mentionné pour des fins municipales, en l'affichant aux endroits déterminés par le conseil municipal, en date du 13 juin 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce 13^e jour du mois de juin de l'an deux mil vingt-et-deux.

Matthieu Simoneau
Directeur général et greffier-trésorier